



Conditions générales - MICE

Réservation

- Un acompte de 30% du montant total des prestations est demandé au moment de la réservation
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client
- Le solde du paiement sera facturé une fois le séjour terminé, sauf si demande contraire du client
- Aucune prestation ne sera confirmée avant la réception de l'acompte.

Modifications de la réservation

- Les modifications du nombre de participants pour des activités teambuilding doivent être communiqués jusqu'à 7 jours avant le début de l'activité, sous réserve de disponibilité des prestataires, en prenant compte du changement de tarif en cas de participants supplémentaires ainsi que du nombre maximum de participants par activité
- Les modifications du nombre de chambres souhaitées doivent être communiquées jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée. L'augmentation du nombre de chambre est toujours sous réserve de disponibilité du prestataire.

Annulation

- Les activités outdoor sont sujettes aux intempéries. Le client et le prestataire décident ensemble du maintien ou non des activités, en fonction de la météo. Si l'activité initiale ne peut pas être maintenue en l'état, des solutions sont trouvées par le prestataire et Nendaz Tourisme, impliquant de potentiels frais supplémentaires afin de louer des couverts ou des salles, sous réserve de disponibilité et de confirmation du client
- Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent pour une offre proposée au client par Nendaz Tourisme :
 - Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée du groupe : annulation sans frais
 - Entre 29 et 15 jours avant la date d'arrivée du groupe : 50% du montant total est perçu
 - Entre 14 et 7 jours avant la date d'arrivée du groupe : 80% du montant total est perçu
 - Dès 6 jours jusqu'à la date d'arrivée du groupe : 100% du montant total est perçu
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer l'activité d'un des participants, le client informe l'organisateur au minimum 24h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat valide pour le remboursement de la participation de cette personne.

Assurance

- Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance. Elle n'est pas comprise dans le prix du forfait.

Responsabilité

- Nendaz Tourisme décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou vol durant le séjour.
- Le client est tenu de se fier aux renseignements communiqués par email et dans l'offre soumise par Nendaz Tourisme et de partager les informations (matériel à prendre, horaires) avec ses participants.